



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MASA / DGER / SDES – BFES – IEA accompagnés de l'ENSFEA

Webinaire pour l'accompagnement au bachelor agro, diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie.

Accompagnement des équipes – bachelor agro

Jeudi 2 avril 2026

Ordre du jour

- 1) La genèse du bachelor agro – [SDES]
- 2) Construire son projet de bachelor agro en établissement - [SDES]
- 3) Le cadre national du diplôme - [SDES/IEA]

PAUSE de 10 min et temps d'échange

- 4) Le processus d'accréditation d'une formation de bachelor agro - [SDES]
- 5) L'accompagnement des équipes en 2026 – [ENSFEA]

PAUSE de 10 min et temps d'échange

- 6) Les 3 nouvelles mentions proposées dès la rentrée 2027 – [IEA/ENSFEA]
et les 6 autres mentions ouvertes en 2026

1. La genèse du bachelor agro - [SDES]

a) Origines du bachelor agro (1/2)

2022 – lancement de la concertation sur le PLOAA

2023 - 2024 : Concertations menées dans le cadre des travaux préparatoires au pacte et à la loi d'orientation et d'avenir agricoles sur l'axe « orientation et formation »

Le projet de « bachelor agro » apparaît, issu des demandes des professionnels, des communautés enseignantes, des jeunes.

Les travaux préalables, interministériels, l'examen par les instances CNESERAAV / CNESER / CNEA, l'examen par le Conseil d'Etat et les discussions à l'Assemblée nationale ont stabilisé le projet de « bachelor agro ».

24 mars 2025 : Promulgation de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture.

Septembre 2026 : premières ouvertures de formation dans 6 mentions.

a) Origines du bachelor agro (2/2)

Répondre à deux défis majeurs :

- Renouvellement des générations en agriculture
- Préparer les professionnels de demain aux transitions climatiques et environnementales

Offrir des formations :

- Professionnalisantes et adaptées aux besoins des secteurs agricoles et agroalimentaires
- Reconnues => diplôme grade Licence (180 ECTS), visibles sur Parcoursup, intégrant le système LMD

Renforcer l'attractivité des filières et de l'enseignement agricole en créant une continuité entre BTSA et ingénieur

b) Le bachelor agro dans la loi (1/1)

Quelques éléments à retenir des articles L. 812-12 et L. 813-12 de la loi :

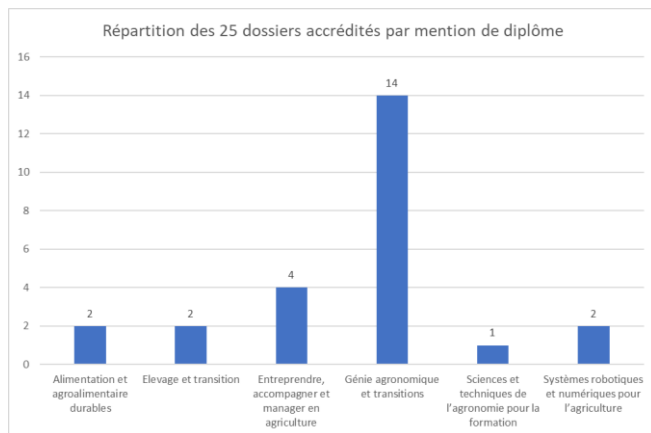
- la dénomination finale du diplôme en « bachelor agro » ;
- la nécessité d'une accréditation nationale pour proposer la formation ;
- la reconnaissance du diplôme comme licence en sciences et techniques de l'agronomie du système LMD (= reconnaissance grade Licence Art. D. 612-32-2 du code de l'éducation);
- l'adossement à la recherche et les interactions avec les acteurs professionnels ;
- l'objectif d'insertion professionnelle dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire ;
- l'acquisition de compétences notamment en matière de :
 - o *management,*
 - o *d'entrepreneuriat agricole ou de conduite des productions et des transitions de l'agriculture ou de la forêt dans un contexte de changement climatique,*
 - o *de génie de la robotique et du numérique agricoles,*
 - o *de génie de la bioéconomie, de la décarbonation et de l'énergétique agricoles*
 - o *de génie de l'eau en agriculture ;*
- le ministère chargé de l'agriculture veille au maillage territorial pour apporter une réponse de proximité aux besoins en matière de formation.

c) Comitologie pour la création du diplôme (1/1)

- Mise en place dès 2023 d'un groupe de travail national « bachelor agro »
- Mise en place en 2024 d'un groupe de travail sur les « SI »
- Mise en place en 2025 d'un groupe de travail sur l'accréditation
- Mise en place en 2025 d'un groupe de travail sur la communication
- Travaux de l'IEA et mise en place de « groupes métiers » par mention de diplôme à partir de septembre 2024.
- Depuis juin 2024, plus de 190 réunions et présentations diverses devant des acteurs externes et internes.

d) Bilan de la première campagne d'accréditation (1/1)

- 6 mentions de bachelor agro concernées
- Modalité du diplôme en 1 an accessible après un bac +2
- 32 dossiers déposés
- 25 consortiums accrédités



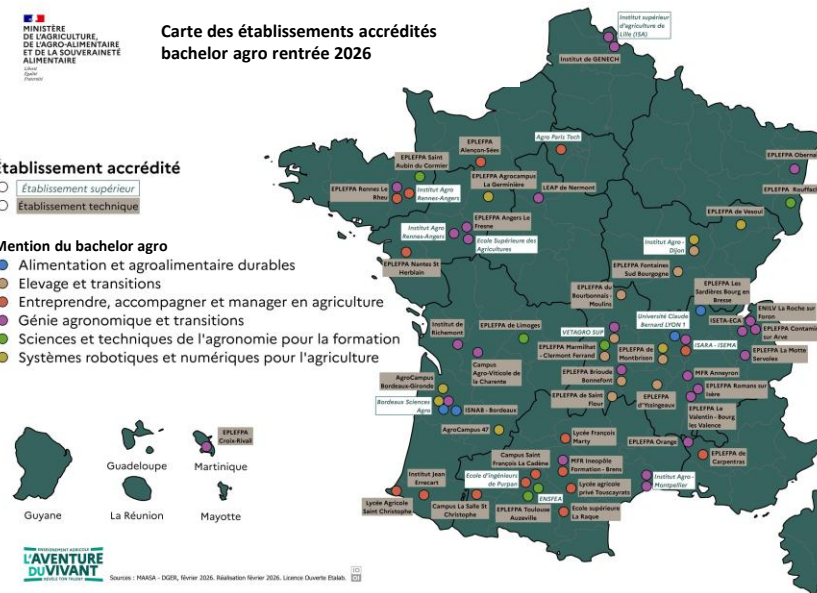
Carte des établissements accrédités bachelor agro rentrée 2026

Établissement accrédité

- Établissement supérieur
- Établissement technique

Mention du bachelor agro

- Alimentation et agroalimentaire durables
- Elevage et transitions
- Entreprendre, accompagner et manager en agriculture
- Génie agronomique et transitions
- Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation
- Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture



2. Construire son projet de bachelor agro en établissement – [SDES]

a) Créer un partenariat (1/2)

Les articles L. 812-12 et L. 813-12 de la loi précisent que pour ce nouveau diplôme les établissements doivent être accrédités.

La loi fixe un cadre à cette accréditation qui doit se faire en partenariat entre :

- établissement(s) de l'enseignement supérieur,

et

- établissement(s) de l'enseignement technique disposant d'un BTS.

a) Créer un partenariat (2/2)

Schéma récapitulatif d'accréditation
par le MAASA entre :



*Sous réserve du respect du cahier des charges l'accréditation

b) Choisir une mention (1/2)

Les articles L. 812-12 et L. 813-12 de la loi précisent que le bachelor agro apporte notamment des compétences en :

- management,
- d'entrepreneuriat agricole ou de conduite des productions et des transitions de l'agriculture ou de la forêt dans un contexte de changement climatique,
- de génie de la robotique et du numérique agricoles,
- de génie de la bioéconomie, de la décarbonation et de l'énergétique agricoles,
- de génie de l'eau en agriculture.

b) Choisir une mention (2/2)

A partir de la loi, les mentions suivantes ont été définies :

	Liste des 10 mentions liées aux compétences détaillées dans la loi	Ouvertures de formation
1	Alimentation et agroalimentaire durables	A partir de la rentrée 2026 dans la modalité en 1 an A partir de la rentrée 2027 dans la modalité en 3 ans
2	Elevage et transitions	
3	Entreprendre, accompagner et manager en agriculture	
4	Génie agronomique et transitions	
5	Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation	
6	Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture	
7	Forêt et transitions (intitulé provisoire)	Pour la rentrée 2027
8	Energétique agricole (intitulé provisoire)	
9	Génie de l'eau en agriculture (intitulé provisoire)	
10	Génie des filières biomasse et logistique de la bioressource (intitulé provisoire)	Pour la rentrée 2028

c) Déterminer la modalité du diplôme (1/2)

A partir des diverses concertations, la DGER a défini deux modalités de diplôme pour le bachelor agro.

Ce sont les établissements et leurs équipes qui devront choisir entre :

- le bachelor agro en 3 ans, accessible post-bac

ou

- le bachelor agro en 1 an, accessible après un bac +2.

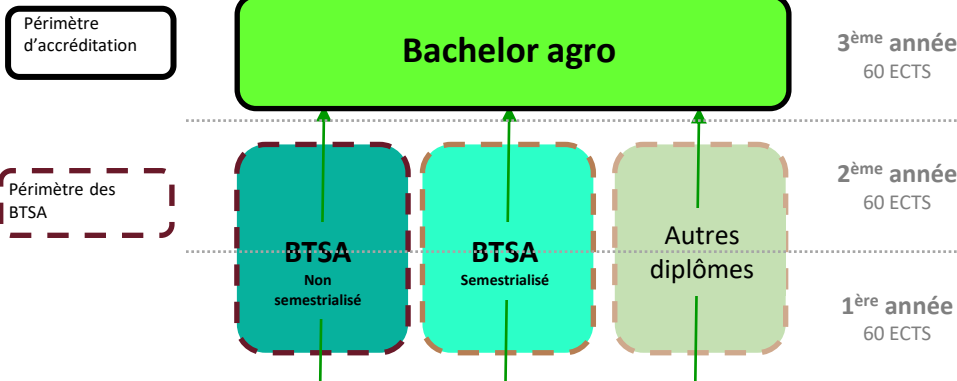
Ces deux modalités prennent fortement appui sur le BTSA.

Nb : des affinités peuvent par exemple se dessiner avec le BTSA :

- de la spécialité « ACD » et la mention « Génie agronomique et transitions » ou « Sciences et techniques de la formation » du bachelor agro;
- de la spécialité « GDEA » et la mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture » ou « Génie agronomique et transitions » du bachelor agro;
- de la spécialité « ME » et la mention « Elevage et transitions » ou « Entreprendre, accompagner et manager pour l'agriculture » du bachelor agro ;
- etc.

c) Déterminer la modalité du diplôme (2/2)

Modalité en 1 année

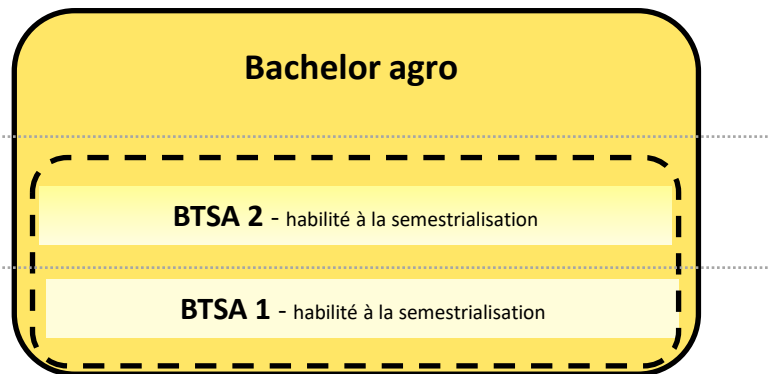


Option n°1 : bachelor agro accessible depuis divers BTSA / bac+2 – formule en 2 + 1

Formule caractérisée par :

- un accès possible aux apprenants depuis diverses formations permettant l'obtention de 120 ECTS ;
- l'obtention d'une habilitation prenant appui sur un BTSA semestrialisé ou non de l'établissement ;
- un accès uniquement en 3^{ème} année (pas d'entrée post bac, donc diplôme non visible dans Parcoursup) ;
- ...

Modalité en 3 années

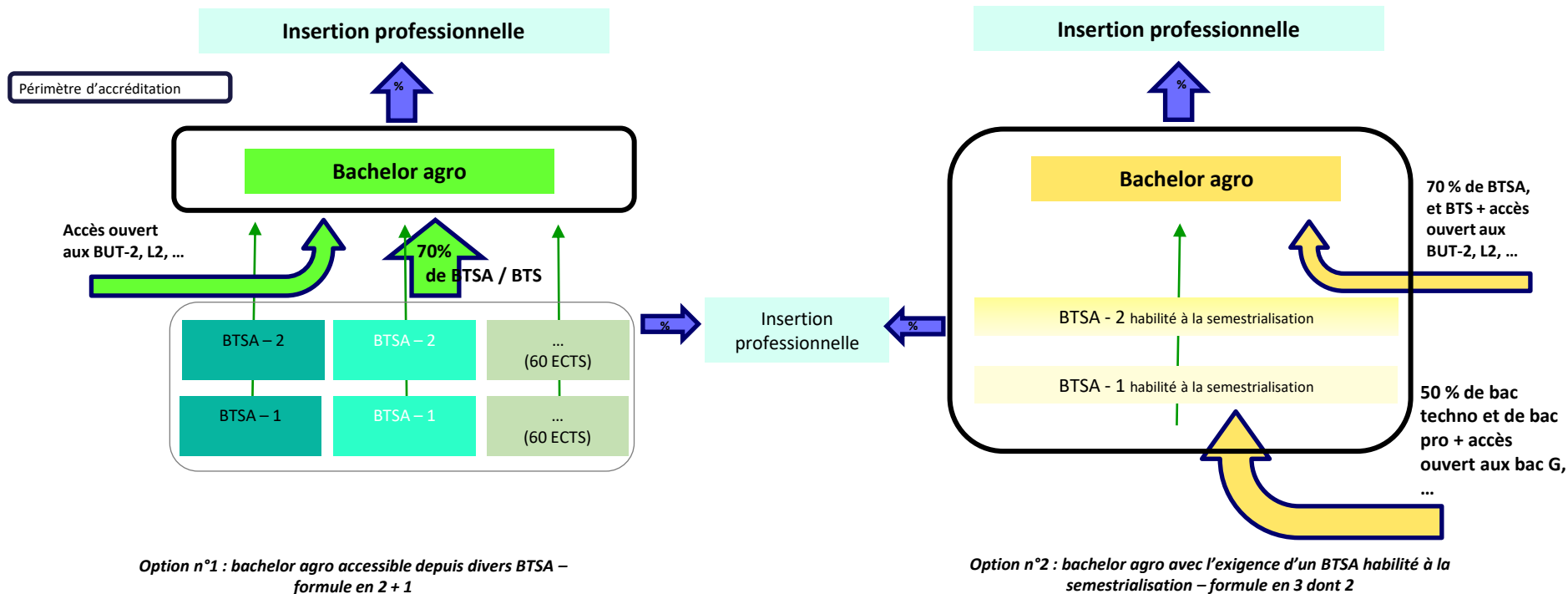


Option n°2 : bachelor agro avec l'exigence d'un BTSA habilité à la semestrialisation – formule en 3 dont 2

Formule caractérisée par :

- un accès possible post bac ;
- une visibilité de la formation sur Parcoursup ;
- la délivrance du BTSA lié à la mention / parcours du bachelor au bout de deux années de formation ;
- des entrées possibles en 3^{ème} année pour des apprenants ayant obtenus 120 ECTS dans leur formation précédente ;
- ...

d) Les accès à la formation pour les étudiants (1/1)



3. Le cadre national du diplôme – [SDES / IEA]

a) Cadre réglementaire (1/4)

A partir de la loi, la DGER a produit pour le bachelor agro :

- 2 décrets :
 - un décret pour le cadre national de la formation (décret codifié aux articles D. 812-70 à D. 812-95 du code rural et de la pêche maritime)
 - un décret attribuant le grade de licence au diplôme du bachelor agro
- 2 arrêtés :
 - un arrêté de cadrage et détaillant les conditions d'accréditation
 - un arrêté nomenclature et des référentiels d'activités et de compétences (à venir, un nouvel arrêté pour les mentions de la vague 2 des travaux)

NB : les référentiels de formation et d'évaluation seront produits par les établissements.

a) Cadre réglementaire (2/4)

Les textes cités permettent notamment de préciser :

- l'organisation de la formation,
- les conditions d'admission pour le recrutement dans la formation,
- l'évaluation des étudiants
- les conditions d'accréditation pour les établissements,
- Etc.

Ces textes sont disponibles sur Chlorofil au lien suivant : <https://chlorofil.fr/diplomes/superieur/bachelor-agro>

a) Cadre réglementaire - focus (3/4)

Le décret n°2025-960 précise notamment le lien du bachelor agro au BTSA en :

- ajoutant un alinéa à l'article D. 811-140-1 précisant que pour se présenter à l'examen du BTSA, en plus des dispositions existantes, les candidats doivent « **avoir suivi les deux premières années de la préparation du bachelor agro en trois années mentionnées au II de l'article D. 812-73** ».
- précisant à l'article D. 812-73 que pour le bachelor agro préparé en 3 années, intégrant une formation de BTSA, « **la validation de cette formation donne lieu à la délivrance, à titre de certification intermédiaire, du brevet de technicien supérieur agricole.** »

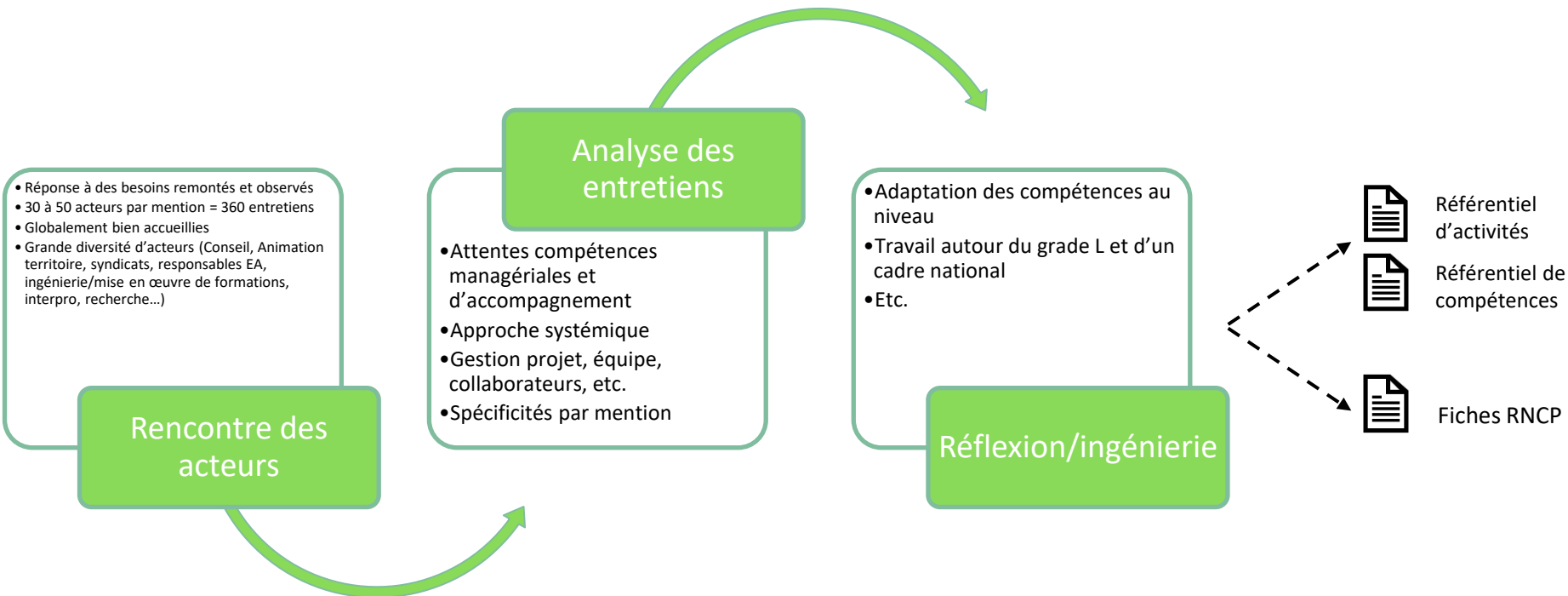
a) Cadre réglementaire (4/4)

L'article 3 de l'arrêté du 8 septembre 2025 (modifiant l'annexe de **l'arrêté du 24 avril 2023** pris en application du 3° de l'article D. 614-2 du code rural et de la pêche maritime) précise les **mentions de bachelor agro délivrant la capacité agricole.**

Il s'agit, pour l'instant, des mentions :

- Elevage et transitions
- Entreprendre, accompagner et manager en agriculture
- Génie agronomique et transitions
- Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture

b) Conception des mentions et composition des référentiels (1/3)



c) Les compétences communes et transversales du diplôme (1/3)

Diplôme national de 1^{er} cycle en sciences et techniques de l'agronomie

3 types de blocs :

Blocs communs Grade L (5)

Bloc transversaux bachelor agro (2)

Blocs spécifiques à chaque mention (2 - 3)

Pour le parcours local / spécifique : renvoi vers le site de l'établissement

c) Les compétences communes et transversales du diplôme (2/3)

Reprise des 5 blocs du grade de licence

N°	Intitulé du bloc	Liste des compétences
1	Utiliser les outils numériques de référence	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
2	Exploiter des données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique
3	S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère	<ul style="list-style-type: none"> - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
4	Se positionner vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
5	Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

c) Les compétences communes et transversales du diplôme (3/3)

Deux blocs de compétences transversaux, communs à tous les bachelors agro :

Demandes et retours des professionnels :

- Mettre en avant les compétences psycho-sociales (soft-skills) pour développer une posture d'accompagnement des différents acteurs d'un projet et l'aptitude à établir des relations de confiance entre eux.
- Les compétences attendues portent d'une manière transversale sur :
 - ✓ la dimension management, RH;
 - ✓ la dimension conseil, dans une approche d'accompagnement au changement.

N°	Intitulé du bloc	Liste des compétences
6	Manager le travail dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires en s'appuyant sur une démarche RSE	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'intégration et la montée en compétences des collaborateurs - Manager un collectif de travail - Organiser le travail en prenant en compte la démarche RSE
7	Accompagner aux transitions et à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires - Accompagner un collectif d'acteurs dans l'appropriation du changement - Accompagner la conduite de trajectoires de transitions

d) Tableau synthétique des compétences spécifiques (1/1)

Titre de la mention	Alimentation et agroalimentaire durables	Élevage et transitions	Entreprendre, accompagner et manager en agriculture	Génie agronomique et transitions	Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation	Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture	Génie de l'eau en agriculture (intitulé et blocs provisoires)	Forêt et transitions (intitulé et blocs provisoires)	Energétique agricole (intitulé et blocs provisoires)
Bloc spécifique n°1	Superviser une production agroalimentaire dans une logique de durabilité	Réaliser une expertise des systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage	Assurer la gestion opérationnelle d'une entreprise agricole	Assurer le pilotage stratégique d'une organisation agricole	Gérer et animer un groupe classe en adaptant sa posture au contexte	Dimensionner un système robotisé ou automatisé dans un contexte de productions agricoles	Mobiliser de façon durable, sobre et efficiente la ressource en eau pour les productions agricoles d'un territoire	Elaborer un projet forestier pour des peuplements résilients et une production de bois durable	Analyser la performance énergétique d'une entreprise agricole
Bloc spécifique n°2	Mettre en œuvre des projets de Recherche et Développement en alimentation, en lien avec les transitions	Gérer un système d'élevage ou de polyculture-élevage robuste	Manager la stratégie d'une entreprise agricole	Piloter un système de production	Mettre en œuvre une situation d'enseignement-apprentissage à visée professionnelle	Adapter un système robotisé ou automatisé à un contexte de productions agricoles	Assurer le pilotage opérationnel des aménagements hydrauliques pour l'agriculture	Conduire une gestion forestière adaptative et une mobilisation du bois dans un contexte changeant	Conduire des projets de solutions énergétiques en agriculture
Bloc spécifique n°3		Piloter un projet d'accompagnement en lien avec l'élevage	Développer des projets de valorisation des productions agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux changements	Conseiller en s'appuyant sur l'expertise de systèmes biotechniques		Assurer le suivi d'un système robotisé ou automatisé agricole, en intégrant l'accompagnement des opérateurs	Accompagner un projet hydrotechnique pour les productions agricoles d'un territoire	Accompagner les acteurs dans les évolutions sylvicoles et sociétales	Contractualiser des solutions énergétiques en agriculture
Mentions de la vague 1 des travaux							Mentions de la vague 2 des travaux		

NB : ces éléments seront détaillés dans la partie 6 du webinaire pour les 3 mentions de la vague 2

4. Le processus d'accréditation d'une formation de bachelor agro - [SDES]

a) Éléments de principe (1/2)

- **Une accréditation nationale est obligatoire pour ouvrir la formation**

Condition obligatoire : partenaire de l'enseignement technique ayant un BTS + partenaire de l'enseignement supérieur.

- **La campagne d'accréditation est annuelle**

Avec la publication annuelle d'un arrêté ministériel listant les formations accréditées, présenté devant les instances (CNEA, CNESERAAV, CNESER le cas échéant).

a) Éléments de principe (2/2)

L'accréditation des établissements au bachelor agro :

- Pilotage : DGER
- Communication : encart prévu sur la page Chlorofil et note de service paraissant pour chaque campagne.
- Dépôt du dossier via « demarche.numerique.gouv.fr »

b) Le cadre de l'accréditation (1/2)

L'accréditation au bachelor agro est délivrée :

- pour une durée maximale de 5 ans (à l'expiration de ces 5 ans, un nouveau dossier doit être déposé),
- pour une mention de bachelor agro précise, avec éventuellement un parcours local ou spécifique de formation si existant,
- pour une ou des voies de formation à préciser,
- aux seuls établissements précisément nommés lors du dépôt du dossier d'accréditation, formant un consortium.

b) Le cadre de l'accréditation (2/2)

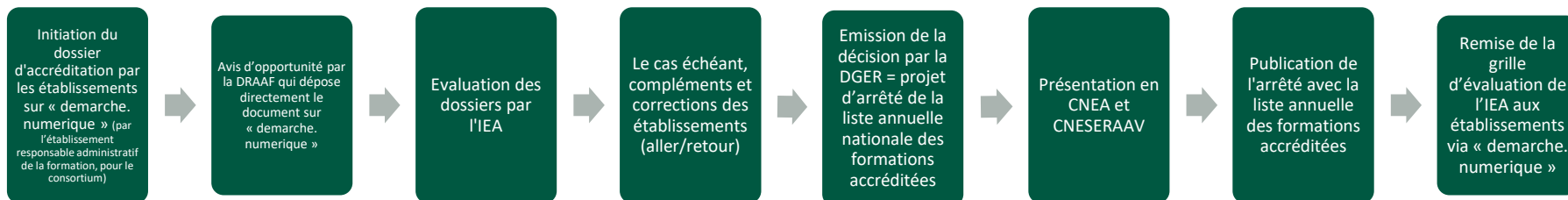
Dans le cas d'un bachelor agro en 3 ans, l'accréditation au bachelor emporte l'habilitation à la semestrialisation du BTSA.

Dans ce cas :

- le calendrier des deux procédures fusionne sur le pas de temps de 5 ans ;
- les établissements déposent un dossier de demande d'accréditation au bachelor agro complété des pièces spécifiques de l'habilitation à la semestrialisation du BTSA, en veillant à la cohérence des deux parcours de formation (tableau récapitulatif des éléments en annexe de la NS n°2025-638 du 09/10/2025) ;
- un seul dossier est déposé.

c) Etapes et calendrier (1/1)

L'accréditation des établissements au bachelor agro – calendrier synthétique :



d) Contenu du dossier d'accréditation (1/2)

Les attendus pour le dossier d'accréditation sont détaillés dans :

- l'arrêté du 08/09/2025 relatif au bachelor agro
- la note de service n°2025-638 du 09/10/2025 détaillant les principes généraux de l'accréditation bachelor agro
- une note de service annuelle pour la campagne annuelle

Les items du dossier prennent appui sur les critères du cahier des charges du grade de licence du MESRE. On retrouve les items suivants :













- Généralités et présentation synthétique du projet
- Périmètre des établissements accrédités et gouvernance du consortium
- Organisation pédagogique de la formation
- Constitution de l'équipe mixte enseignante
- Adossement à la recherche et partenariats avec le monde professionnel
- Recrutement des apprenants
- Politique sociale
- Mobilité
- Démarche qualité et suivi de l'insertion professionnelle.

d) Contenu du dossier d'accréditation (2/2)

Le projet de formation et le dossier d'accréditation s'appuient sur des données fixées par l'arrêté du 8 septembre 2025 :

Articles de l'arrêté	Éléments	Taux ou chiffres proposés pour le bachelor agro
Article 1	Taux des entrants en 1ère année pour le BACHELOR en 3 ans	Pourcentage minimal cumulé de bacheliers technologiques et de bacheliers professionnels est de 50% .
	Taux des entrants en 3e année pour le BACHELOR en 3 ans	Le seuil de titulaires d'un brevet de technicien supérieur agricole, d'un brevet de technicien supérieur ou d'un brevet de technicien supérieur maritime est de 70% .
	Taux des entrants en 3e année pour le BACHELOR en 1 an	
Article 2	La troisième année du bachelor agro comprend	l'équivalent de 600 heures d'enseignement encadré ou 17 à 18 semaines pour la formation par apprentissage
Article 3	La dernière année du bachelor agro comprend,	12 à 16 semaines de stages pour les FIS
Article 4	L'objectif minimal d'insertion professionnelle des diplômés	est de 50% .
Article 5	La composition du jury final comprend :	<ul style="list-style-type: none"> • pour au moins un quart et au plus la moitié des professionnels des secteurs concernés par la mention du diplôme, • un ou plusieurs enseignants-chercheurs des établissements publics d'enseignement supérieur accrédités, qui le préside (un membre du CGAAER pour les établissements privés), • un ou plusieurs enseignants et formateurs ayant participé à la formation.
Article 7 (3°)	La composition de l'équipe pédagogique / adossement à la recherche	Pas de taux ni de chiffres mais une note de démonstration à produire démontrant que l'organisation pédagogique de la formation et la constitution de l'équipe mixte enseignante donnent aux futurs titulaires du bachelor agro la capacité d'analyser des problèmes complexes liés aux transitions climatique et environnementale et les moyens de s'adapter aux évolutions futures des métiers, de contribuer aux innovations des secteurs agricoles, agroalimentaires et forestiers, de maîtriser le développement de leur carrière professionnelle, notamment dans un contexte européen ou international

e) Récapitulatif des campagnes d'accréditation 2027 et 2028 (1/1)

Rentrée concernée	6 mentions de bachelors agro - vague 1	3 mentions de bachelors agro - vague 2	Echange entre la DRAAF et la DGER sur les projets de bachelors agro	Dépôt des dossiers de demande d'accréditation par les consortiums	Avis d'opportunité DRAAF	Evaluation des dossiers par l'IEA	Publication de l'arrêté d'accréditation	Recrutement via Parcoursup	Recrutement hors Parcoursup sur dossier / entretien
Septembre 2027 Bachelor agro en 1 an			Printemps / été 2026	Mars / avril ou novembre / décembre 2026	Mars / avril ou novembre / décembre 2026	Juin 2026 ou janvier 2027	Octobre 2026 ou Février 2027		Mars à Août 2027
Septembre 2027 Bachelor agro en 3 ans			/	Mars / avril 2026	Mars / avril / mai 2026	Juin 2026	Octobre 2026	Paramétrage en Novembre 2026	
Septembre 2028 Bachelor agro en 1 an			Juin 2026 à juin 2027	Printemps 2027	Printemps 2027	Printemps 2027	Octobre 2027		Janvier à Août 2028
Septembre 2028 Bachelor agro en 3 ans								Paramétrage en Novembre 2027	

Rappel du webinaire de l'accompagnement 2025

Liste des 6 mentions pour lesquelles un accompagnement à été proposé pour les rentrées 2026 et 2027

Alimentation et agroalimentaire durables

Elevage et transitions

Entreprendre, accompagner et manager en agriculture

Génie agronomique et transitions

Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation

Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture

Les ressources sur ces mentions et leur présentation sont toujours disponibles dans l'onglet
« Accompagnement à la mise en œuvre du bachelor agro » de la page Chlorofil du diplôme,
avec notamment partage de l'enregistrement du webinaire et de son diaporama.

Mention « Alimentation et agroalimentaire durables »

Mention « Alimentation et agroalimentaire durables »

Exemples de métiers visés :

- Superviseur de production junior
- Assistant ingénieur process
- Assistant gestion de production
- Chef de projet industriel
- Animateur amélioration continue
- Assistant Qualité
- Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement
- Assistant ingénieur en R&D
- Chef de projet de développement

Mention « Alimentation et agroalimentaire durables »

Champs de compétences de la mention

CHAMPS DE COMPETENCES	Situations Professionnelles Significatives	FINALITES
Pilotage d'une production alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de la production • Conduite de la production • Diagnostic de dysfonctionnement et résolution de problème • Planification d'opérations de maintenance 	Assurer la continuité de la production dans le respect du cahier des charges, de la réglementation et des politiques QHSE de l'entreprise.
Mise en œuvre de la politique QHSE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des exigences de traçabilité, de sécurité sanitaire et de normes environnementales • Gestion des risques liés à l'hygiène, la sécurité et l'environnement. • Evaluation de la qualité des produits tout au long du process 	Garantir un produit sain élaboré dans des conditions sûres et durables.
Optimisation de process de productions alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de l'organisation et du fonctionnement de l'atelier • Elaboration et mise en œuvre de solutions d'amélioration continue 	Améliorer les performances de la ligne de production en prenant en compte les enjeux environnementaux.
Identification de solutions innovantes et durables	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'un projet de développement en lien avec un cahier des charges, une attente client, une nouvelle réglementation... dans une logique de durabilité • Mise en œuvre de processus d'innovation répondant à une logique d'éco-conception 	Répondre aux enjeux des transitions et aux évolutions sociétales en matière de consommation en préservant les équilibres économiques.

Mention « Alimentation et agroalimentaire durables »

Bloc de compétences spécifiques à la mention

Blocs de compétences	Compétences évaluées
B 8 : « Superviser une production agroalimentaire dans une logique de durabilité »	C8.1 Piloter une production en respectant la réglementation et les principes QHSE C8.2 Optimiser une production dans une logique de durabilité
B 9 : « Mettre en œuvre des projets de Recherche et Développement en alimentation, en lien avec les transitions »	C9.1 Conduire un projet d'innovation - produit à impact agroécologique raisonné C9.2 Améliorer un processus de transformation en optimisant l'utilisation des ressources

Mention « Elevage et transitions »

Mention « Elevage et transitions »

Exemples de métiers visés :

- Responsable d'élevage
- Conseiller
- Animateur filière
- Chargé de projets scientifiques et techniques

Mention « Elevage et transitions »

Champs de compétences de la mention

CHAMPS DE COMPETENCES	Situations Professionnelles Significatives	FINALITES
Expertise des systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une méthode de diagnostics • Analyse des résultats technico-économiques, environnementaux, sociaux et des niveaux de performance • Identification des marges de progrès, des freins et des leviers d'amélioration agronomiques, climatiques, énergétiques, socioéconomiques et environnementaux • Communication des résultats de l'expertise des systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage et son analyse en s'adaptant au public 	Analyser, à partir de diagnostics, le fonctionnement global des systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage dans un contexte de transitions climatique, agroécologique et sociétale.
Gestion d'un système d'élevage ou de polyculture-élevage en intégrant les enjeux environnementaux, économiques et sociétaux	<ul style="list-style-type: none"> • Conception ou re-conception d'un système d'élevage et/ou de polyculture-élevage • Elaboration de stratégies d'adaptation aux aléas • Conduite d'un atelier d'élevage et/ou d'une culture adaptée aux aléas • Pilotage d'une démarche de qualité 	Adapter la gestion des systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage au contexte de transitions climatique, agroécologique, sociétale et dans le respect du bien-être animal et des ressources disponibles.
Accompagnement des acteurs d'un projet en lien avec l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des freins et des leviers zootechniques, écologiques, énomiques et sociotechniques au changement • Mise en œuvre d'une démarche participative pour faire émerger des problématiques en lien avec l'élevage • Co-conception d'une ou plusieurs réponses à des enjeux identifiés • Rédaction d'un argumentaire ou d'une note d'aide à la prise de décision 	Favoriser la conduite et la réussite des projets en accompagnant les acteurs dans leur prise de décisions.

Mention « Elevage et transitions »

Blocs de compétences spécifiques à la mention

Blocs de compétences	Compétences évaluées
<p>B 8 : « Réaliser une expertise des systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage »</p>	<p>C8.1 Élaborer une stratégie de mise en œuvre de méthodes de diagnostics multicritères et multi-performants</p> <p>C8.2 Recueillir des données à l'aide des outils de diagnostics des systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage</p> <p>C8.3 Produire un rapport de synthèse intégrant les enjeux écologiques, économiques, sociétaux et environnementaux</p>
<p>B 9 : « Gérer un système d'élevage ou de polyculture-élevage robuste »</p>	<p>C9.1 Construire des stratégies de réponses aux défis socio-écologiques d'un système d'élevage ou de polyculture-élevage</p> <p>C9.2 Evaluer, en termes de soutenabilité, les conséquences du changement sur le système d'élevage ou de polyculture-élevage</p>
<p>B 10 : « Piloter un projet d'accompagnement en lien avec l'élevage »</p>	<p>C10.1 Evaluer la faisabilité du projet dans un contexte de transition</p> <p>C10.2 Piloter la mise en œuvre du projet en lien avec l'élevage</p> <p>C10.3 Evaluer la mise en œuvre du projet au regard des objectifs initiaux dans une dynamique d'amélioration continue</p>

Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture »

Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture »

Exemples de métiers visés :

- Responsable d'entreprise agricole
- Chargé de projets agricoles et alimentaires territoriaux
- Conseiller agricole en gestion
- Responsable commercial dans les secteurs agricoles
- Chargé de développement rural / d'animation de filière

Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture »

Champs de compétences de la mention

Champs de compétence	Situations professionnelles significatives	Finalités
Gestion économique, administrative, juridique, fiscale et financière	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et mise en œuvre d'un plan de financement pluriannuel (recherche de financements externes, subventions, etc.) • Gestion des obligations administratives, juridiques, fiscales et sociales de la structure. • Gestion des relations avec les investisseurs et les parties prenantes financières • Évaluation de la situation économique, financière d'un atelier, d'une entreprise agricole • Montage de dossier réglementaire ou financier • Préparation d'audit ou d'un contrôle • Gestion de la relation avec les fournisseurs et les clients de l'entreprise agricole 	Assurer une gestion proactive, intégrant à la fois la pérennité économique, le respect des obligations légales et réglementaires, et la recherche de financement permettant le fonctionnement opérationnel de l'entreprise agricole.
Management stratégique de l'entreprise agricole sur son territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un diagnostic stratégique d'entreprise agricole • Définition d'une politique d'investissement à moyen et long terme • Mise en place d'un système d'évaluation des risques globaux de l'entreprise agricole • Élaboration d'un plan stratégique d'adaptation aux changements d'une entreprise agricole • Suivi et évaluation d'un projet d'évolution d'une entreprise agricole 	Elaborer et mettre en œuvre le plan stratégique de l'entreprise agricole pour améliorer sa résilience, sa compétitivité.
Développement de projets de valorisation des productions d'une entreprise agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de business plans • Conduite d'études technico-économiques intégrant les enjeux des transitions pour évaluer, l'opportunité, la faisabilité et la viabilité des projets • Création d'une marque territoriale pour valoriser un produit agricole • Mise en place et animation d'une cellule de veille pour identifier et intégrer des innovations agricoles et technologiques émergentes • Pilotage de partenariats technico-économiques, commerciaux, de R&D pour développer des solutions agricoles innovantes face aux effets du changement climatique • Gestion des démarches de protection intellectuelle pour des innovations développées • Accompagnement à la création ou la reprise d'une activité agricole dans le cadre d'un projet d'installation 	Favoriser la capacité de création de valeur-ajoutée, de valorisation des productions des entreprises agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux changements.

Mention « Entreprendre, accompagner et manager en agriculture »

Blocs de compétences spécifiques à la mention

Blocs de compétences	Compétences évaluées
B 8 : « Assurer la gestion opérationnelle d'une entreprise agricole »	C8.1 Assurer la gestion administrative, juridique, fiscale et sociale d'une entreprise agricole dans le respect de la réglementation C8.2 Piloter le fonctionnement opérationnel d'une entreprise agricole de l'approvisionnement à la mise en marché des productions C8.3 Orienter des choix de gestion opérationnelle en réalisant un diagnostic technico-économique et financier d'une entreprise agricole
B 9 : « Manager la stratégie d'une entreprise agricole »	C9.1 Produire une évaluation critique de la multi-performance et de la résilience d'une entreprise agricole dans une logique d'aide à la décision C9.2 Elaborer une stratégie d'entreprise agricole intégrant les enjeux de multiperformance, de résilience et d'innovation C9.3 Assurer la mise en œuvre du projet stratégique de l'entreprise agricole
B 10 : « Développer des projets de valorisation des productions agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux changements »	C10.1 Conduire un diagnostic territorial et sectoriel C10.2 Elaborer des projets de valorisation des productions agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux changements C10.3 Coordonner la mise en œuvre de projets de valorisation des productions agricoles dans un contexte d'innovation et d'adaptation aux changements

Mention « Génie agronomique et transitions »

Mention « Génie agronomique et transitions »

Nombre d'entretiens préalables : 35 entretiens (environ 50 personnes) dans 27 structures

Exemples de structures rencontrées :

- Agriculteurs (grandes cultures, cultures spécialisées, viticulture, polyculture élevage)
- Chambre d'agriculture, Coopératives,
- Interprofession, Banque, APECITA
- Syndicats agricoles,
- ...

Exemples de métiers visés :

- Agriculteur
- Technicien/Conseiller agricole, Animateur
- Assistant ingénieur...
- Second d'exploitation – chef de culture
- Contrôleur, chargé de mission,

Mention « Génie agronomique et transitions »

Champs de compétences de la mention

CHAMPS DE COMPÉTENCES	Situations Professionnelles Significatives	FINALITÉS
Pilotage stratégique d'une organisation agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite administrative, juridique, économique et commerciale d'une organisation agricole • Adaptation du système de production et/ou de commercialisation à la stratégie de l'entreprise ou du service • Etablissement et maintien du lien avec les parties prenantes 	Adapter, dans un contexte de transitions multiples, la stratégie de l'organisation agricole, suivant une approche systémique.
Pilotage de systèmes de production	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de systèmes de production • Amélioration des performances du système de production • Adaptation du pilotage du système de production 	Piloter un système de production conçu dans une perspective de multiperformance pour atteindre les finalités de l'organisation agricole.
Expertise de systèmes biotechniques	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation d'un système biotechnique • Conduite d'expérimentations et d'enquêtes • Prototypage d'un système biotechnique • Formulation de conseils contextualisés 	Proposer des méthodes de production et de raisonnement innovantes, à une échelle individuelle et collective, en s'appuyant sur une expertise des systèmes biotechniques.

Mention « Génie agronomique et transitions »

Bloc de compétences spécifiques à la mention

Blocs de compétences	Compétences évaluées
B 8 : « Assurer le pilotage stratégique d'une organisation agricole »	C8.1 Concevoir le projet stratégique d'une organisation agricole en visant la multiperformance et la résilience C8.2 Mettre en œuvre le projet stratégique d'une organisation agricole C8.3 Conforter la santé financière et économique de l'organisation agricole dans un objectif de pérennité C8.4 Assurer du lien entre les parties prenantes
B 9 : « Piloter un système de production »	C9.1 Concevoir un système de production multiperformant et résilient C9.2 Conduire un système de production agricole C9.3. Adapter le pilotage d'un système de production aux transitions et à leurs enjeux
B 10 : « Conseiller en s'appuyant sur l'expertise de systèmes biotechniques »	C10.1 Évaluer un système biotechnique C10.2 Produire des références C10.3 Formuler des conseils adaptés au contexte et aux objectifs

Mention « Sciences et Techniques de l'Agronomie pour la Formation »

Mention « Sciences et Techniques de l'Agronomie pour la Formation »

Phase d'entretiens, acteurs rencontrés et métiers visés :

Nombre d'entretiens : 32 personnes en entretien

Exemples de structures rencontrées :

- Inspection de l'enseignement agricole
- Personnels de direction de lycées agricoles
- Formateurs d'enseignants
- Enseignants de lycées agricoles, dont certains avec des missions d'animation au sein de filières

Exemples de métiers visés :

- PCEA et PLPA via concours ou autre selon opportunités (ACEN, ACB, etc.)
- Autres métiers en lien avec les compétences développées (animation, formation, etc.)

Bachelor = opportunité

- Plus de confiance/pratiques futurs enseignants
- Capter un nouveau vivier et de mieux accompagner/former à l'insertion dans le métier

Besoin de renforcer

- Dimension de travail en équipe
- Compétences de gestion de classe
- Connaissances des milieux professionnels des métiers
- Gestes techniques, etc.

Mention « Sciences et Techniques de l'Agronomie pour la Formation »

CHAMPS DE COMPETENCES	Situations Professionnelles Significatives	FINALITES
<p>Gérer et animer un groupe classe en adaptant sa posture au contexte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des besoins de son public (hétérogénéité, diversité des niveaux, des filières et des besoins) • Instauration d'un climat de classe favorable à l'apprentissage • Adaptation des contenus aux publics (diversité des niveaux, des filières, des besoins) • Planification et encadrement des activités en exploitation agricole, en atelier technologique ou en salle spécialisée • Mise en œuvre des normes de sécurité et de la réglementation en vigueur des élèves dans le cadre d'activités pratiques (exploitation agricole, atelier, laboratoire, chantier, etc.) 	<p>Assurer un cadre d'apprentissage approprié, sécurisé et adapté aux besoins des élèves pour permettre une meilleure appropriation des enseignements</p>
<p>Mettre en œuvre une situation d'enseignement-apprentissage à visée professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des référentiels des diplômes agricoles (CAPA, Bac Pro, BTSA, etc.), ainsi que les référentiels de formation • Conception de séances pédagogiques adossées à des contenus disciplinaires précis et didactisés à partir du référentiel de formation et des ressources à disposition • Conception de supports de cours à partir d'un référentiel de formation donné et de ressources pédagogiques existantes • Mise en œuvre des séances en présentiel, distanciel ou en comodal • Evaluation des apprentissages et suivi des acquisitions des apprenants • Mise en œuvre des démarches pédagogiques centrées sur l'élève dans une approche capacitaire 	<p>Préparer et conduire une séance d'enseignement-apprentissage dans sa discipline à partir de référentiels et d'outils mis à disposition</p>

Mention « Sciences et Techniques de l'Agronomie pour la Formation »

Blocs de compétences spécifiques à la mention

Blocs de compétences	Compétences évaluées
<p>B 8 : « Gérer et animer un groupe classe en adaptant sa posture au contexte »</p>	<p>C8.1 Identifier les besoins de son public pour adapter ses enseignements à ces besoins</p> <p>C8.2 Instaurer un climat favorable à l'apprentissage</p> <p>C8.3 Mettre en œuvre le cadre de sécurité adapté pour soi et pour les autres dans les situations d'enseignement pratique</p>
<p>B 9 : « Mettre en œuvre une situation d'enseignement-apprentissage à visée professionnelle »</p>	<p>C9.1 Observer et décrire des situations éducatives en référence aux concepts et outils du domaine</p> <p>C9.2 Analyser collectivement des situations d'apprentissage, en référence aux référentiels en usage et aux conceptions pédagogiques</p> <p>C9.3 Mettre en œuvre des démarches pédagogiques variées dans une approche capacitaire et en cohérence avec les réalités professionnelles</p> <p>C9.4 Utiliser les outils et méthodes adéquats pour mettre en œuvre une situation d'enseignement-apprentissage</p>

Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture »

Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture »

Exemples de métiers visés :

- Assistant au développement de systèmes robotisés ou automatisés en agriculture
- Chargé de projet en robotique/automatisme (animation-conseil) en agroéquipement
- Coordinateur garantie
- Expert conseil (consultant) en agroéquipement
- Référent support produit robotique
- Référent service client
- Responsable technique chez un constructeur ou un distributeur d'agroéquipement
- Technicien supervision (suivi technique d'installation de système robotisé)

Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture »

Champs de compétences de la mention

CHAMPS DE COMPETENCES	Situations Professionnelles Significatives	FINALITES
Dimensionnement d'un système robotisé ou automatisé agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de solutions technologiques adaptées au contexte de production • Analyse des contraintes techniques du contexte de production • Participation à la conception des systèmes robotisés ou automatisés 	Accompagner le développement technologique des systèmes robotisés ou automatisés pour les productions agricoles.
Appui à la mise en œuvre d'un système robotisé ou automatisé agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation d'un équipement robotisé ou automatisé à un contexte de production • Paramétrage d'un équipement robotisé ou automatisé pour un contexte de production • Mesure de la performance d'un système robotisé ou automatisé dans un contexte de production 	Mettre en service un système robotisé ou automatisé en optimisant son fonctionnement dans un contexte de production et de transitions agricoles.
Opérabilité d'un système robotisé ou automatisé agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenance des systèmes robotisés ou automatisés • Mise en sécurité des personnes et des biens dans le contexte d'utilisation • Formation des acteurs d'un projet de robotisation ou d'automatisation 	Assurer la maintenance du système et la formation des acteurs dans le respect des règles de sécurité, de la réglementation et des objectifs définis.

Mention « Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture »

Blocs de compétences spécifiques à la mention

Blocs de compétences	Compétences évaluées
B 8 : « Dimensionner un système robotisé ou automatisé dans un contexte de productions agricoles »	C8.1 Choisir une technologie pour un contexte de production C8.2 Contribuer à l'évolution technique d'un système robotisé ou automatisé
B 9 : « Adapter un système robotisé ou automatisé à un contexte de productions agricoles »	C9.1 Adapter un équipement robotisé ou automatisé au contexte d'utilisation C9.2 Évaluer la performance d'un équipement robotisé ou automatisé dans son contexte d'utilisation
B 10 : « Assurer le suivi d'un système robotisé ou automatisé agricole, en intégrant l'accompagnement des opérateurs »	C10.1 Effectuer la maintenance des systèmes robotisés ou automatisés C10.2 Intégrer la sécurité des personnes et des biens aux conditions d'utilisation des systèmes robotisés ou automatisés C10.3 Former les acteurs d'un projet de robotisation ou d'automatisation

Les mentions disponibles à partir de la rentrée 2027

Les travaux d'écriture des référentiels de diplôme sont encore en cours. Les éléments présentés peuvent encore évoluer d'ici la publication définitive.

Liste des 3 mentions de la vague 2 des travaux

Génie de l'eau en agriculture (intitulé provisoire)

Forêt et transitions (intitulé provisoire)

Energétique agricole (intitulé provisoire)

Les parcours locaux / spécifiques de formations seront possibles pour les établissements, à l'intérieur de ces mentions et des blocs de compétences définis.

Mention « Génie de l'eau en agriculture »

Mention « Génie de l'eau en agriculture »

Exemples de métiers visés :

- Métiers en lien avec le bureau d'études, l'assistance d'ingénieur et l'automatisation des tâches
- Métiers techniques associés au volet opérationnel
- Métiers du conseil et de l'accompagnement
- Métiers associés aux nouvelles technologies (ex : Géomaticien/cartographe eau en agriculture, référent outil d'aide à la décision, technicien télédétection, ...)
- Métiers prospectifs et émergents (ex : Médiateur hydrique territorial, responsable résilience des réseaux d'irrigation, spécialiste de l'adaptation sectorielle au changement climatique (eau en agriculture), spécialiste de la mise en œuvre et du suivi des captages auprès des agriculteurs, ...)

Mention « Génie de l'eau en agriculture »

Champs de compétences de la mention

CHAMPS DE COMPETENCES	Situations Professionnelles Significatives	FINALITES
Gestion durable, sobre et efficace de la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un diagnostic territorial de la ressource en eau et des usages agricoles comprenant les dimensions quantitatives et qualitatives. • Dimensionnement d'un aménagement hydraulique adapté au contexte pédoclimatique. • Evaluation de la performance hydrique d'un aménagement à l'aide d'indicateurs techniques et économiques • Production de synthèses sur la ressource et ses enjeux dans un territoire 	Optimiser l'usage de la ressource en eau à partir d'un diagnostic territorial dans un contexte de transitions.
Pilotage opérationnel des aménagements hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'équipements et/ou de systèmes connectés adaptés au contexte • Paramétrage d'un réseau d'irrigation automatisé et de son système de supervision • Intégration d'outils d'aide à la décision et de technologies numériques dans la conduite de l'irrigation • Exploitation de données issues de capteurs et/ou systèmes connectés • Diagnostic de fonctionnement et maintenance des équipements hydrauliques et électromécaniques 	Superviser le fonctionnement des installations en mobilisant des technologies adaptées au contexte.
Conduite d'un projet hydrotechnique pour les productions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des contraintes et des opportunités techniques, environnementales, économiques et sociales du projet • Animation de concertations entre acteurs agricoles et territoriaux • Elaboration collective de scénarios d'actions ou d'aménagements intégrant les exigences réglementaires et de durabilité • Mobilisation de dispositifs d'appui technique et financier nécessaires à la mise en œuvre du projet • Suivi du projet et validation de l'atteinte des objectifs 	Favoriser la réussite de projets territoriaux liés à la gestion de l'eau en agriculture en accompagnant les acteurs dans leurs choix et décisions.

Mention « Génie de l'eau en agriculture »

Bloc de compétences spécifiques à la mention

Blocs de compétences	Compétences évaluées
Bloc 8 : « Mobiliser de façon durable, sobre et efficiente la ressource en eau pour les productions agricoles d'un territoire »	C8.1 Diagnostiquer qualitativement et quantitativement les ressources en eau et les usages agricoles à l'échelle d'un territoire ou d'exploitations agricoles. C8.2 Dimensionner un aménagement hydraulique. C8.3 Évaluer la performance hydrique d'un aménagement.
Bloc 9 : « Assurer le pilotage opérationnel des aménagements hydrauliques pour l'agriculture »	C9.1 Installer les équipements adaptés aux besoins d'un aménagement hydraulique. C9.2 Configurer un système automatisé en mobilisant des outils numériques pour le pilotage des apports en eau. C9.3 Effectuer un diagnostic de fonctionnement et la maintenance des équipements.
Bloc 10 : « Accompagner un projet hydrotechnique pour les productions agricoles dans un territoire »	C10.1 Analyser les dynamiques territoriales et les enjeux liés à la ressource en eau. C10.2 Proposer des scénarios de gestion collective de l'eau intégrant les dimensions réglementaires, techniques et économiques. C10.3 Évaluer un projet hydrotechnique au regard des enjeux identifiés.

Mention « Forêt et transitions »

Mention « Forêt et transitions »

Exemples de métiers visés :

- Les métiers de technicien (ex : Technicien forestier en structure privée, technicien forestier CNPF,...)
- Les métiers d'encadrement (ex : Responsable d'unité territoriale, conducteur de travaux, responsable d'unité de production, responsable d'agence, responsable de secteur ou de service,...)
- Les métiers d'entrepreneur (ex : Technicien forestier indépendant, exploitant forestier, entrepreneur de travaux forestiers, ...)
- Les métiers de chargés de projets (ex : Chargé d'aménagement forestier, chargé de missions ou de projets, ...)

Mention « Forêt et transitions »

Champs de compétences de la mention

CHAMPS DE COMPETENCES	Situations Professionnelles Significatives	FINALITES
Elaboration d'un projet forestier pour des peuplements résilients et une production de bois durable	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un diagnostic forestier complet à partir des données collectées, analysées et des résultats obtenus - Elaboration de stratégies de gestion adaptative, à partir de l'évaluation des trajectoires possibles des peuplements forestiers - Choix de solutions sylvicoles adaptatives - Montage d'un projet de gestion forestière adaptative 	Monter un projet forestier adaptatif, s'appuyant sur un diagnostic forestier, pour une forêt multifonctionnelle et résiliente en respectant les attentes des propriétaires
Conduite d'une gestion forestière adaptative et d'une mobilisation du bois dans un contexte changeant	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et gestion d'itinéraires sylvicoles adaptatifs et évaluation de leur mise en œuvre - Organisation de la mise en place de mesures de protection, à partir d'un plan de prévention des risques - Organisation de la mobilisation de bois dans des peuplements et des massifs en situation de crise et de la reconstitution post-crise - Organisation des chantiers sylvicoles et de mobilisation des bois 	Rendre plus résilients les peuplements et les massifs forestiers, anticiper et améliorer leur protection face aux risques et gérer les situations de crise et post-crise dans un contexte changeant
Accompagnement des acteurs dans les évolutions sylvicoles et sociétales	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite et suivi scientifique d'une expérimentation forestière - Conseil aux propriétaires pour une gestion adaptative multifonctionnelle et durable - Accompagnement des acteurs au montage de projets forestiers individuels ou collectifs sur le plan technique, administratif, juridique et financier - Conduite de réunions d'informations ou techniques pour un collectif d'acteurs de la filière forêt-bois - Conduite d'actions de sensibilisation aux enjeux de la gestion forestière et aux actions auprès d'usagers de la forêt et du grand public - Conduite d'un dialogue et d'une médiation entre acteurs aux intérêts divergents 	Accompagner les acteurs en s'appuyant sur les résultats d'expérimentations, en animant un réseau, en apportant du conseil et un appui pour favoriser et gérer des peuplements plus résilients et en facilitant le dialogue entre la filière forêt-bois et les usagers

Mention « Forêt et transitions »

Blocs de compétences spécifiques à la mention

Blocs de compétences	Compétences évaluées
B8 : Elaborer un projet forestier pour des peuplements résilients et une production de bois durable	C8.1 Produire un diagnostic forestier complet intégrant les enjeux des changements globaux C8.2 Choisir des solutions sylvicoles adaptatives dans une approche multifonctionnelle C8.3 Monter un projet forestier adaptatif
B9 : Conduire une gestion forestière adaptative et une mobilisation du bois dans un contexte changeant	C9.1 Piloter la mise en place et la gestion d'itinéraires sylvicoles adaptatifs C9.2 Adapter la gestion des peuplements et des massifs forestiers en situation de risques ou de crise C9.3 Organiser une mobilisation du bois respectueuse des espaces forestiers
B10 : Accompagner les acteurs dans les évolutions sylvicoles et sociétales	C10.1 Conduire une expérimentation forestière pour des peuplements plus résilients C10.2 Animer un réseau d'acteurs de la filière forêt-bois dans un territoire C10.3 Faciliter le dialogue forêt-société

Mention « Energétique agricole »

Mention « Énergétique agricole »

Exemples de métiers visés :

- Conseiller / Accompagnateur en énergie agricole
- Chargé de projet/mission dans les énergies renouvelables (ENR)/agrivoltaïsme/méthanisation
- Conseiller technico-commercial en solutions énergétiques
- Entrepreneur agricole porteur de projets agro-énergétiques

Mention « Energétique agricole »

Champs de compétences de la mention

Champs de compétence	Situations professionnelles significatives	Finalités
Diagnostic énergétique des entreprises agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des spécificités de l'entreprise agricole, de son système de production, de son environnement dans une phase de pré-diagnostic • Etude des postes de consommation d'énergie d'un système agricole • Collecte et traitement de données énergétiques multi-sources • Positionnement de la performance énergétique à partir de référentiels agricoles et énergétiques (réseaux de références, instituts techniques...) • Analyse de leviers de sobriété, d'efficacité énergétique adaptés aux pratiques agricoles et aux contraintes de l'entreprise agricole • Restitution argumentée du diagnostic énergétique à un commanditaire intégrant les enjeux économiques, techniques, environnementaux et organisationnels 	<p>Analyser la performance énergétique d'une entreprise agricole dans une perspective d'amélioration en cohérence avec son système de production et sa stratégie.</p>
Conduite de projets de solutions énergétiques en agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour un projet de solution énergétique en agriculture • Étude des caractéristiques techniques et agricoles de sites pouvant accueillir un projet de solutions énergétiques agricoles • Planification des étapes d'un projet de solutions énergétiques à l'aide d'outils de pilotage et de suivi (planning, budget, indicateurs) • Suivi des démarches administratives et réglementaires liées à un projet de solutions énergétiques • Réalisation d'une veille technique, réglementaire et financière sur les solutions énergétiques en agriculture 	<p>Assurer le montage, le pilotage et le suivi de projets de solutions énergétiques en agriculture en intégrant les cadres réglementaires, les acteurs du territoire et les évolutions techniques et économiques du secteur.</p>
Commercialisation et contractualisation de solutions énergétiques en agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des besoins des acteurs agricoles pour proposer des solutions énergétiques adaptées • Construction et présentation d'offres technico-commerciales cohérentes avec les systèmes de production • Analyse et comparaison d'offres énergétiques pour en évaluer la pertinence technique, économique et contractuelle • Négociation et suivi des engagements contractuels avec les partenaires et porteurs de projets 	<p>Faciliter l'adoption et la mise en œuvre de solutions énergétiques adaptées aux systèmes agricoles tout en sécurisant les engagements techniques, économiques et contractuels.</p>

Mention « Énergétique agricole »

Blocs de compétences spécifiques à la mention

Blocs de compétences	Compétences évaluées
Bloc 8 : Analyser la performance énergétique d'une entreprise agricole	C8.1 Réaliser un diagnostic énergétique d'une entreprise agricole C8.2 Proposer des leviers de sobriété, d'efficacité, de sécurité énergétiques adaptés au système d'exploitation
Bloc 9 : Conduire des projets de solutions énergétiques en agriculture	C9.1 Choisir des solutions énergétiques en agriculture adaptées au contexte. C9.2 Réaliser une étude de faisabilité technico-économique et environnementale pour un projet de solutions énergétiques en agriculture. C9.3 Piloter la mise en œuvre et le suivi d'un projet de solutions énergétiques en agriculture
Bloc 10 : Contractualiser des solutions énergétiques en agriculture	C10.1 Formuler des propositions de solutions énergétiques adaptées aux besoins des acteurs agricoles. C10.2 Négocier des offres technico-commerciales adaptées aux besoins identifiés. C10.3 Sécuriser des contrats de projets agro-énergétiques.

Merci pour votre attention